



ORGANISME DE FORMATION LA PASSERELLE

www.la-passerelle.fr - formation@la-passerelle.fr

[Pour être recontacté concernant cette formation](#) ou 03.89.54.21.55

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Améliorer la qualité des pratiques professionnelles à travers une démarche structurée ;
- Identifier des pistes d'amélioration pour lui-même et pour son équipe ;
- Définir des plans d'action individuels et collectifs.

LE PROGRAMME

Dans une séance d'analyse des pratiques professionnelles, les rôles de chaque participant sont essentiels à la dynamique et à l'efficacité du processus.

- **Le porteur du cas**, généralement un membre de l'équipe, joue un rôle central en apportant une situation concrète vécue dans son quotidien professionnel. Son objectif est de partager son expérience de manière claire et factuelle, tout en restant ouvert aux retours et suggestions des autres participants. Sa posture doit être authentique et constructive.
- **Les autres participants** - de même profession - ont une posture d'écoute active. Ils sont là pour questionner, apporter des éclairages nouveaux, proposer des hypothèses et des pistes d'amélioration. Leur rôle est également d'apporter leur propre vécu professionnel pour enrichir la réflexion collective. Ils doivent rester dans une démarche de soutien, sans jugement, et participer activement au processus de co-construction.
- **L'animateur**, quant à lui, incarne un rôle de facilitateur. Il est garant du bon déroulement de la séance et de la méthode choisie (comme le co-développement, l'analyse systémique, ou tout autre méthodologie faisant appel à l'intelligence collective). Son rôle est de communiquer, à chaque séance, le cadre de l'analyse des pratiques, de structurer les échanges, de poser des questions qui favorisent la prise de recul et d'assurer que chaque voix soit entendue de manière équilibrée. Il doit également veiller à maintenir un cadre bienveillant et confidentiel. L'animateur ne propose pas de solutions, mais guide le groupe vers une meilleure compréhension de la situation et vers des solutions émanant du collectif.

DURÉE :

Estimée à minimum 6 heures par groupe

PUBLIC

Tout public

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

LIEU ET MODALITÉ DE RÉALISATION :

En présentiel à La Passerelle à Rixheim / INTER ou INTRA

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise ou secteur associatif.

METHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie active et participative avec plan d'action individualisé. Une adaptabilité aux réalités du terrain et aux participants, une approche personnalisée au contexte, une mise en pratique in situ permanente et une interaction entre pairs favorisant l'apprentissage et le partage d'expérience. Supports de formation : diaporama, vidéos, outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION et de SANCTION

Le participant complète un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises. Certificat de réalisation remis en fin de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Après échange avec la responsable de l'OF : 3 à 6 mois après la contractualisation

TARIF

150€ de l'heure coût formateur HT (pas de TVA) + Frais administratifs

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux PMR. Vous avez un besoin d'adaptation ou de mesure de compensation lié au handicap? Contactez Mme GAUTER, référente handicap, à l'adresse suivante formation@la-passerelle.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

V.2 Document actualisé le 16/12/2025

"O.F. LA PASSERELLE" Au trèfle, Allée du Chemin vert - 68170 Rixheim - Siret : 314 816 737 00048

Enregistré sous le n°42-68-01592-68 auprès du préfet de région Alsace

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État- APE : 85.59A - Exonéré de T.V.A.